

Le monde du travail

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **62 (1974)**

Heft 9

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Emma Pieczynska

Reichenbach 1854-1927



E. Pieczynska

Bernoise par son père, Vaudoise par sa mère (née Ricou) Emma Pieczynska-Reichenbach alliait avec bonheur le charme latin à l'esprit d'entreprise allemande. Preuve en soit la manière dont elle a ravivé la flamme du féminisme — en veillant depuis la mort de Marie Goegg — et créé la base d'un mouvement féministe suisse en transmettant à Berne, haut lieu du conservatisme, l'esprit d'émancipation régnant à Genève, ville libérale entre toutes.

A voir, à entendre Emma Pieczynska, personne n'aurait pu supposer que la vie de cette femme charismatique, rayonnante, avait été parsemée de tragédies. Orpheline de mère à sa naissance, de père (banquier) à 5 ans, ballottée de droite à gauche pendant les années de formation, elle n'a jamais connu de foyer familial. C'est à ce manque de stabilité dans son enfance qu'il faut attribuer les excentricités d'une jeune fille très vivante et supérieurement douée, ses passions et réactions excessives. La Pologne était alors à la mode. Emma, elle, s'emballa et dans son enthousiasme épousa un Polonais, le comte Pieczynski. Ce mariage irrésistible fut un désastre, d'autant plus que le couple n'eut pas d'enfants. S'estimant coupable, Emma se consuma en reproches et y perdit la santé.

Lors d'une cure à Leukerbad, Emma trouva une mère spirituelle en Harriet Clisby (U.S.A.), une des premières femmes médecins au monde. Par la suite «Mother» Clisby lui rendit visite en Pologne. Les Pieczynski espéraient probablement d'elle un remède miracle contre la stérilité. A cette époque et dans ce milieu, cela équivalait généralement au conseil de prendre un amant. Mais «Mother» Clisby était une femme émancipée. Elle conseilla tout autre chose : di-

voicer et consacrer sa vie à une tâche valable.

Emma en eut le courage : elle divorça et retourna en Suisse à l'âge de 30 ans, décidée à revenir en Pologne comme médecin et à se consacrer à la population rurale dont on connaît la misère.

C'est à Genève qu'elle fit sa maturité en 1887 ainsi que les examens propédeutiques. Puis elle se rendit à Boston avec «Mother» où elle entra en contact avec les milieux féministes américains.

De retour à Genève en 1890, elle parla des «Womens Associations» à quelques dames que le sujet intéressait. Conquises, les Genevoises fondèrent l'Union des femmes de Genève, tandis qu'Emma s'installait à Berne pour y terminer ses études. Une certaine surdité, un état de santé de plus en plus déficient l'en empêchèrent : elle fut obligée de renoncer au but de sa vie : devenir médecin.

Emma ne se laissa pas abattre par ce nouvel échec. Elle s'engagea dans des activités sociales et féministes et trouva en Hélène de Mülinen, une aristocrate bernoise, une collaboratrice de premier plan.

Joignant leurs efforts à ceux de Josephine Butler, elles travaillèrent toutes deux pour la Fédération abolitionniste, cette école de base des activités politiques féminines (voir articles précédents sur Marie Goegg et Emilie de Morsier). Ensemble, elles fondèrent les Frauenkonferenzen de Berne sur le modèle de l'Union des femmes de Genève et ouvrirent un foyer destiné aux femmes, nommé «Daheim».

C'est à l'initiative d'Emma Pieczynska que l'on doit le premier Congrès suisse des intérêts féminins. Il eut

lieu à l'occasion de la 2e exposition nationale à Genève en 1896. Première manifestation de ce genre en Europe, c'était pour le moins une entreprise téméraire. Mais son succès fut tel qu'il en résulta, quelques années plus tard, la fondation de l'Alliance des sociétés féminines suisses, à Berne (1899-1900). Dès lors, jouant le rôle d'un parlement féminin, l'Alliance donna publiquement son avis sur toutes les questions à l'ordre du jour, code civil et code pénal compris. On ne pouvait pas, on ne pouvait plus ignorer cette voix.

Malgré les embûches et les difficultés, Emma s'attaqua à d'autres domaines : éducation civique de la jeunesse, formation professionnelle, assurances sociales... On lui doit également la fondation de la Ligue suisse des acheteurs dont elle fut la présidente en 1906.

La fin de sa vie fut triste — comme celle des autres pionnières suisses (à l'exception de Marie Goegg). La première guerre mondiale détruisit ses visions internationales, l'après-guerre lui réserva l'échec du féminisme en Suisse. Elle perdit sa meilleure amie, Hélène de Mülinen, et mourut à 73 ans sourde et presque aveugle dans un asile au Mont-sur-Lausanne.

Emma Pieczynska nous laisse 78 publications dont le premier livre d'éducation sexuelle pour la jeunesse, intitulé «L'École de la pureté», édité en 1897 et traduit en cinq langues ! Beaucoup de ses idées furent réalisées longtemps après sa mort, par exemple les classes mixtes à tous les degrés, et encore... pas partout !

Dr Susanna Woodtli.

(Traduit et adapté de l'allemand : Schweiz, Frauenblatt du 8 juillet 1974.)

Le célibat : des kilos en trop

Dans l'hebdomadaire britannique «Woman's own», une page est consacrée chaque semaine à une lectrice qui donne sa manière de voir, généralement entièrement originale, sur un problème actuel. Voici ce que Mlle Fern Gosney raconte dans le numéro du 17 août 1974 : nos lectrices suisses seront-elles du même avis ?

Lorsqu'un membre du gouvernement s'occupe des problèmes d'alimentation, il mentionne invariablement une pauvre petite vieille dame cherchant en vain dans le supermarché un morceau de fromage assez petit pour convenir à une personne seule. Oui, mais moi je suis une pauvre petite jeune dame et je perds mon temps à chercher un morceau pré-emballé assez petit. Ce n'est pas le prix qui est crucial, mais ou bien je mangerai un morceau trop gros sans plaisir, ou bien je jeterai un morceau racorni et je hais le gâchis.

Et le pain ? J'adore les tartines, mais un pain d'une livre c'est trop, et il est si vite rassis. Alors, un livre de pain et hop, c'est moi qui la prends, cette livre, sur mes hanches !

Et un rôti de bœuf : pas question de manger un rôti tout seul, ce qui fait que mes seuls rôtis, je les mange chez des amis mariés ou le week-end lorsque j'ai le temps d'inviter des gens.

Tout cela ne me déprime pas au point d'avoir envie de me marier pour échapper à ce triste sort, mais il y a tout de même quelque chose d'injuste, non ?

B. vdw.

le monde du travail

QUE FAIRE

D'UNE MATU ?

Chaque année, des jeunes filles enfoncent enfin cette éternelle vieille porte qui leur barrait l'horizon, la maturité cantonale ou fédérale. Elles ont dix-huit ou vingt ans, l'Université ne les tente pas forcément, on dit tellement que toutes les facultés sont encombrées. Nous pensons intéressant de publier dans ces pages des renseignements concernant les métiers exigeant une maturité, mais permettant une formation professionnelle immédiate. Voici, pour commencer, le métier d'hygiéniste dentaire. Ces renseignements nous ont été fournis par le GROF et l'ASOSP, sur la base d'une documentation de l'École d'hygiène dentaire de Zurich.

Quelques détails concernant l'hygiéniste dentaire

N'ayant pu interviewer un hygiéniste dentaire de chez nous puisque celles qui travaillent en Suisse sont Américaines, Hollandaises, Anglaises ou Scandinaves et ont été formées essentiellement à l'étranger, nous avons pensé intéresser nos lectrices en demandant à Mme Bn., de l'Oriental professionnelle romande, de bien vouloir nous donner quelques détails complémentaires à notre «tableau» professionnel de ce jour, et d'abord l'historique de la profession.

«C'est en 1913, nous dit Mme Bn., qu'un dentiste américain, le Dr A. C.

Fones, fonda la première école d'hygiène dentaire à Bridgeport, aux USA. Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, lorsque furent élaborés les principes scientifiques de la prophylaxie dentaire, que la profession prit une importance considérable. La demande d'hygiénistes s'accrut de manière spectaculaire dans les années 60. En effet, si 6000 hygiénistes avaient été formés jusqu'alors, actuellement environ 3000 hygiénistes passent leur diplôme chaque année dans 120 écoles américaines. Aujourd'hui, leur nombre dépasse largement les 20 000, ce qui signifie que, bientôt, un den-

tiste américain sur trois aura son hygiéniste dentaire !

— Et en Europe ?

— Les hygiénistes dentaires débarquèrent en Grande-Bretagne au cours de la dernière guerre mondiale, avec les troupes américaines aéroportées. La capacité de vol des pilotes dépendant largement de leur état de santé général, une grande importance était attribuée à leur hygiène dentaire. La profession se développa ainsi progressivement en Europe, et des écoles d'hygiène dentaire existent actuellement en Hollande, Suède, Norvège, Grande-Bretagne, et peut-être maintenant au Danemark.

— Vous oubliez la Suisse !

— J'allais y venir. C'est en 1961 que la première hygiéniste dentaire américaine fut engagée à Zurich, à l'Institut dentaire et en cabinet. En 1965, il y en avait 7, et aujourd'hui il y en a 50, toujours de formation américaine, réparties dans toute la Suisse. En 1965, la SSO...

— ???

— ...Société suisse d'odonto-stomatologie, décida d'appuyer énergiquement la fondation d'une école d'hygiène dentaire en Suisse. La première école a ouvert ses portes en octobre dernier, à Zurich, tandis que, celle de Genève, liée au projet de construction d'un nouvel Institut de médecine dentaire, est prévue pour 1975 ou 1976.

— Les hygiénistes sont-elles en général bien accueillies par les dentistes et les patients ?

— Certainement. Et si certains patients ne s'y sont pas encore habitués, les médecins-dentistes, eux, se sentent ainsi déchargés des tâches d'information en matière de maladie des dents et de la cavité buccale, des détartrages, de mesures prophylactiques spéciales telles que fluoruration ou polissage d'obturations, et de certains examens cliniques, par exemple par rayons-X, moulages ou photographies. Le travail de contrôle et de prophylaxie sur un patient prenant une demi-heure à une heure, on comprend dès lors l'importance du travail de l'hygiéniste dentaire, qui permet au dentiste d'être plus disponible pour son activité thérapeutique proprement dite.

J. T.

L'hygiène dentaire

APTITUDES REQUISES

Bonne santé, dextérité manuelle, précision, entretient, don de sympathie pour les patients, patience, bonnes jambes.

Formation préalable :

Scolarité complète en classes supérieures, les candidates de niveau gymnasial ayant la préférence.

École :

École d'hygiène dentaire de Zurich, Minervastr. 99 (inscriptions : Case postale, 8032 se donnant à l'Institut de Zurich), les cours cliniques médecine dentaire de l'Université de Zurich. Mais une École d'hygiène dentaire analogue s'ouvrira à Genève en 1975 ou 1976.

Age d'admission :

En principe, entre 18 ans révolus et 30 ans. N.B. — Sont exigés à l'entrée : un certificat médical et un examen d'aptitudes par tests.

Durée de la formation : 2 ans, soit 3 semestres d'études et un stage pratique de 3 mois.

PROGRAMME DES ETUDES

Cours théoriques : anatomie, physiologie, chimie générale, biochimie orale, pathologie, pharmacologie, connaissance du matériel, diététique, médecine préventive buccale et générale, services sanitaires publics, information sur le domaine général de la médecine dentaire, pratique professionnelle d'hygiéniste dentaire. **Cours pratiques :** morphologie dentaire et des maxillaires, microbiologie de la cavité buccale, histologie (connaissance des tissus) et développement des dents, désinfection et stérilisation, instruments et appareils, nettoyage des dents et instruments sur modèle, technique radiologique, photographie buccale, physiothérapie buccale, premiers soins, dactylographie et correspondance. **Cours cliniques :** les élèves y apprennent à travailler sur les patients (méthodes d'examen clinique, hygiène buccale I et II, mesures prophylactiques et radiologie) **Séminaires :** élaboration en travail de groupe de la matière théorique et pratique (information des patients, travail de campagnes publiques, questions de pratique dentaire et d'administration, travail de bibliothèque, cours d'élocution, etc.) **Stages pratiques :** ils permettent aux élèves de mettre en pratique les connaissances acquises, sous surveillance, en clinique, cabinet dentaire, hôpitaux et homes. Participation à des campagnes de prophylaxie et à des examens de groupes.

Temps d'essai : 12 semaines au premier semestre.

Finances de cours : par semestre, 1500 francs pour les élèves domiciliés dans le canton de Zurich, 2500 francs pour les élèves des autres cantons, et 3000 francs pour les étrangères. Acquisition des instruments et tenue professionnelle à la charge de l'élève. Bourses éventuelles.

Diplôme : les élèves ayant subi avec succès les examens de diplôme reçoivent le diplôme d'hygiéniste dentaire leur donnant le droit d'exercer sur tout le territoire de la Confédération.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :

Actuellement forte, elle ira en grandissant.

Perspectives d'avenir :

L'hygiéniste peut travailler en cabinet dentaire pour un ou plusieurs dentistes, ou partager son temps entre plusieurs cabinets ou travailler en institut dentaire, en clinique dentaire universitaire, en cabinet dentaire scolaire ou policlinique dentaire ou en milieu hospitalier. Elle peut participer à des campagnes de prophylaxie, à la formation d'aides-hygiénistes, à des programmes de recherche, à des essais de matériel ou à la mise au point de nouvelles méthodes de traitement.

L'offre :

Un métier destiné à celles qui aiment les professions dites «en blanc» et qui permet à l'hygiéniste mariée, par ex. des occupations à temps partiel «sur mesure». Un métier où l'on trouve une grande variété de contacts humains. **Conditions de travail** Elles sont réglées par un contrat collectif avec la SSO et correspondent à la nouvelle Loi fédérale sur le travail.

Rémunération :

Supérieure à la moyenne et comparable à celle d'une institutrice, d'une secrétaire expérimentée ou d'une interprète.